

Ménerbes Patrimoine

RAPPORT MORAL D'ACTIVITES 2022

**Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, précédée d'une Assemblée Générale
Extraordinaire, en date du 26 juillet 2023, par le président, David Butcher**

Préambule :

Après deux années de pandémie perturbées par des confinements et des restrictions sanitaires, en 2022 notre association a retrouvé un rythme de vie normale ponctué de conférences et sorties organisées autour du patrimoine.

Liste conférences et sorties en 2022 :

5 mars 2022

Conférence « *Les carrières de Ménerbes et du Vaucluse* » par Jean-Paul Masse, en partenariat avec le Foyer Rural.

8 mai 2022

Sortie LPO « *Partir à la découverte de la biodiversité* »
Observation des oiseaux autour du village avec Aurélien Zorzi, Animateur refuge LPO.

17 septembre 2022

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine :
Sortie « *Découverte des chemins ruraux* ».
Causerie « *Les chemins ruraux racontés par les Ménerbiens* ».

1^{er} octobre 2022

« *La peinture baroque en Provence* ».
Une conférence par Jane MacAvock, historienne de l'art,
spécialiste de la peinture en Provence au XVII^e siècle

15 octobre 2022

« *Au secours de la faune sauvage en détresse* ».
Conférence par Loriane AUBINAIS
Chargée du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Buoux.

Actions diverses et projets en attente :

L'association a commandé à Hélène Aulagnier la rédaction d'un livre sur l'histoire de Ménerbes. Hélène est paléographe. Elle a consulté en profondeur les archives municipales qui remontent jusqu'au siège, vers la fin du XVI^e siècle, et sont d'une richesse extraordinaire. Hélène a bénéficié de la collaboration

de Betty Pantalacci. Elle est accompagnée dans sa rédaction par un comité de relecture composé de Michel Grimaldi, Evelyne Ferté et Nancie Piskor.

La réhabilitation des chemins communaux a marqué un temps d'arrêt en 2022. L'association « Maison des Métiers du Patrimoine » qui réalisait la rénovation des calades a mis la clé sous la porte et nous attendons une décision sur le « chemin allant à la Place » qui traverse la propriété de la famille Davies.

Le permis de construire de la Maison du Patrimoine fait l'objet d'un recours non-suspensif déposé par l'association « Protégions Ménerbes ». À la suite d'un appel d'offres, les devis ont été signés et les travaux doivent démarrer en octobre. Une fois le gros œuvre réalisé, si la Mairie l'accepte, Ménerbes Patrimoine pourra jouer un rôle important concernant le « contenu » de l'édifice (choix et localisation d'objets, rédaction de panneaux pédagogiques, bénévoles, etc).

Conclusion :

Rien de ce que notre association entreprend ne serait possible sans le soutien de nos adhérents et donateurs. Beaucoup reste à faire, en particulier pour des actions à long terme ou projets d'envergure (tels que la réhabilitation des chemins communaux et la réalisation de la Maison du Patrimoine) qui nécessitent une collaboration étroite entre Ménerbes Patrimoine et la Mairie.

La parole est à la salle si elle veut s'exprimer sur l'exercice 2022.

Les questions étant épuisées, je vous demande d'approuver ce rapport moral d'activités.

Qui est contre : /

Qui s'abstient : /

Résolution votée à : l'unanimité